

Janvier 2023

POUR LA CAUSE DES PETITS...protéger les personnes mineures et vulnérables

L'archidiocèse de Gatineau a plusieurs projets prioritaires en 2023, dont la mise en place dans toutes les paroisses du Guide diocésain sur la *Protection des personnes mineures et vulnérables en milieu paroissial*.

Nous rappelons ici qu'on parle de protéger ces personnes de toutes formes d'abus, d'agressions ou d'inconduites à caractère sexuel dans nos milieux paroissiaux. Le projet de sécuriser nos paroisses touche aussi d'autres aspects comme la protection de la confidentialité, la protection des biens de la paroisse, des argents recueillis, la prévention des vols, et les fraudes. Les personnes concernées sont en grande majorité des bénévoles, des employés rémunérés de la paroisse, y compris les prêtres.

Depuis septembre dernier, la coordonnatrice de ce projet au diocèse, madame Chantale Duguay rencontre les représentants de paroisses pour présenter ce Guide qui a été adopté par le diocèse pour toutes les paroisses.

[Ce guide contient les documents suivants :](#)

- *Un décret de notre archevêque, Mgr Paul-André Durocher* qui oblige la mise en place de ce guide dans chaque paroisse;
- Le Code d'éthique et de Conduite;
- La gestion responsable du personnel;
- Des descriptions de postes et de mesures pour diminuer le risque; et
- Des formulaires.

Ce code met en valeur l'importance en paroisse d'avoir des comportements respectueux et adéquats les uns envers les autres et surtout envers les personnes que nous servons. Nous vous encourageons à le consulter.

Très cordialement,

La fabrique et votre conseil pastoral